

RCS : ROMANS
Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

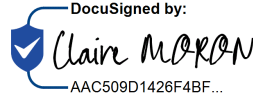
Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01024
Numéro SIREN : 813 333 234
Nom ou dénomination : 2LB Conseils

Ce dépôt a été enregistré le 21/07/2022 sous le numéro de dépôt B2022/007807

2050 - Bilan Actif

DocuSigned by:

 AAC509D1426F4BF...

Pour copie certifiée conforme,
 Le Représentant Légal,

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
 du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 2LB CONSEILS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* [12]		
Adresse de l'entreprise		ZAE GONNET NORD III 26390 HAUTERIVES		Durée de l'exercice précédent* [12]		
Numéro SIRET*		8 1 3 3 3 3 2 3 4 0 0 0 2 5		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N clos le, [31/12/2021]		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		
				Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	2 380	
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	32 907	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	11 771 994	
Créances rattachées à des participations		BB	BC			
Autres titres immobilisés		BD	BE			
Prêts		BF	BG			
Autres immobilisations financières*		BH	BI	6 425		
TOTAL (II)		BJ	BK	11 813 706	32 989	11 780 716
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	2 800 246	
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 578 658	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE		
Disponibilités		CF	CG	1 696 838		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	199		
	TOTAL (III)	CJ	CK	6 075 944		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	17 889 651	32 989	17 856 661
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	Non recensée		

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 2LB CONSEILS		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 941 800.....)	DA		1 941 800	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		9 927 302	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		17 509	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		72 266	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		2 613 566	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL		14 572 444	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		863 936	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		603 949	
	Dettes fiscales et sociales	DY		1 816 330	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		3 284 217	
	Écarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		17 856 661	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		3 284 217		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 2LB CONSEILS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 17 856 661 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 2 613 566 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/05/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-09 du 04 décembre 2020 modifiant les règlements de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 et n°2016-07 du 4 novembre 2016, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
Les logiciels sont amortis sur 12 mois
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 380			2 380
Immobilisations incorporelles	2 380			2 380
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	19 000			19 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 908			13 908
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	32 908			32 908
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	11 771 994			11 771 994
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	6 425			6 425
Immobilisations financières	11 778 419			11 778 419
ACTIF IMMOBILISE	11 813 707			11 813 707

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capitaux Propres	Quote-part du capital détenu en pourcentag	Résultat du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS			
- Filiales (plus 50% du capital détenu)			
SAS MANUFACTURE DU FACTEUR 26390 HAUTERIVES	641 034	100	184 740
SAS ATELIER DES QUATRE COLLINES 26390 HAUTERIVES	4 414 886	90	1 179 247
SAS ETABLISSEMENTS ANDRE RENAUD 75011 PARIS	1 388 923	90	273 176
SCI 2 LB COLLINES 26750 GENISSIEUX	274 190	90	77 226
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
B. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS (non reprises ci-dessus)			
- Autres filiales françaises			
- Autres filiales étrangères			
- Autres participations françaises			
- Autres participations étrangères			

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 380			2 380
Immobilisations incorporelles	2 380			2 380
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	16 815	2 185		19 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 164	4 446		11 610
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	23 979	6 631		30 610
ACTIF IMMOBILISE	26 359	6 631		32 990

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire		6 631	6 631
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice		6 631	6 631
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés			
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice			

Motifs de reprises exceptionnelles d'amortissement :

Notes sur le bilan

Liste des immobilisations amorties sur la durée d'utilisation :

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 385 531 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	6 425		6 425
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 800 247	2 800 247	
Autres	1 578 659	1 578 659	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	200	200	
Total	4 385 531	4 379 106	6 425
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 1 941 800,00 euros décomposé en 19 418 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	19 418	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	19 418	100,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 284 217 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	603 950	603 950		
Dettes fiscales et sociales	1 816 331	1 816 331		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	863 937	863 937		
Produits constatés d'avance				
Total	3 284 217	3 284 217		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	4 908 285		4 908 285
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	4 908 285		4 908 285

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 27,5 %	
Taux Normal - 26,5 %	2 903 217
Taux Réduit - 15 %	38 120
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche	39 398
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	
Autres imputations	

2LB Conseils

Société par actions simplifiée au capital de 1 941 800 €
Siège social : Zone d'Activités Economiques Gonnet Nord III
26390 HAUTERIVES

813 333 234 RCS ROMANS

AFFECTATION DU RESULTAT de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2021

approuvée par l'assemblée générale
du 27 JUIN 2022

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2021 d'un montant de 2 613 566,04 euros de la manière suivante :

Sur le bénéfice de 2 613 566,04 €

La somme de 130 678,30 €
Soit 5 % du bénéfice distribuable
à titre de dotation à la réserve légale,

Et le solde, soit 2 482 887,74 €
Au comptes « Autres réserves ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte :

1°) qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois précédents exercices :

EXERCICE	DIVIDENDE PAR ACTION
31 DECEMBRE 2018	NEANT
31 DECEMBRE 2019	NEANT
31 DECEMBRE 2020	30,89 €

2°) que le revenu distribué aux actions au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 était intégralement éligible au titre de l'impôt sur le revenu, à l'abattement prévu par l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour Copie Certifiée Conforme,
Le Président.

DocuSigned by:

AAC509D1426F4BF...

**Petite entreprise ayant un commissaire aux comptes
Demande de confidentialité du compte de résultat**

DECLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS

(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : 2LB Conseils

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Numéro unique d'identification - (Siren) : 813 333 234

Représentée par :

Nom : MORONPrénom : Claire

agissant en qualité de représentant(e) légal(e)

étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021

- Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve
- Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves
- Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes
- Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes
- Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Signature

DocuSigned by:

AAC509D1426F4BF...